

Les infos

Vendredi 12 juin 2015



TECHNOPOLIS : VERS L'ÉPILOGUE

Après avoir négocié au rythme sénatorial, malgré nos demandes depuis plus d'un an, la direction semble vouloir accélérer le plan de marche du projet de transfert vers Val de Fontenay. La négociation prévue le mardi 16 juin pourrait bien être la dernière. En tout cas, elle est prévue non stop, sur la journée, pour rattraper le retard ... Il faut dire que la réunion du 8 juin aura encore été l'occasion pour la CGT de revenir sur l'organisation des discussions avec les salariés souhaitant ne pas suivre le transfert, les permutations possibles avec des volontaires et l'inclusion de tous les salariés concernés dans l'accord (y compris les absents, en mission, etc). Cela a aussi permis d'éviter de remettre un chèque en blanc à la direction sur l'organisation du travail. En effet, la CFTC avait proposé de travailler sur le « flex-office »... Une perche que la direction a aussitôt saisie pour proposer la « mutualisation des postes de travail », ce que permettrait le nouvel immeuble high tech. Rien que ça ! Faut reconnaître que la théorie est financièrement alléchante : 1.000 salariés sur 1 jour de télétravail représentent 1,2 poste de travail. En extrapolant à 3.000 salariés en 2016, pour 1 ou 2 jours de télétravail, on pourrait réduire le nombre de postes de travail de 15 à 20%. Comme cette organisation n'est pas possible par équipe (puisque l'accord sur le télétravail prévoit que l'ensemble de l'équipe doit être présente en totalité au moins 1 jour par semaine...),

Hugues Fourault a trouvé une réponse : le zoning. On partage les appartements libres d'un quartier entre plusieurs propriétaires. Une « optimisation théorique » dont nous avons exigé le retrait, afin de résoudre en priorité les problèmes qui se posent en termes d'organisation : développement du télétravail, horaires variables, etc. Par ailleurs, nous avons rappelé notre opposition à l'affirmation que « *La Défense - Val de Fontenay* devait être considérée comme une seule et même zone géographique de proximité pour lequel le transfert des postes de travail constituerait un aménagement des conditions de travail qui s'imposerait à l'ensemble des salariés concernés ». Par contre, nous avons soutenu la nécessité d'une plus grande directivité dans les processus lorsqu'il s'agit de trouver et mettre en place des solutions pour aider les salariés qui le souhaiteraient. Le projet de la direction se résume pour l'instant à « en cas de difficultés importantes, le gestionnaire RH examine si des solutions pourraient être aménagées ». Nous avons proposé de retenir une rédaction plus incitative, « en cas de difficultés, le gestionnaire RH ou le Campus recherche les solutions à apporter et les met en œuvre ». Nous avons rappelé notre proposition que ce soit « la commission de recours qui statue en dernier ressort sur le caractère légitime du refus de suivre le transfert de son poste par les salariés ayant exercé un recours. » La réunion du 16 juin risque donc d'être décisive pour l'avenir des salariés concernés et plus globalement pour ce que Frédéric Oudéa lui-même appelait « ce beau projet que l'on doit réussir ».



PIRATE D'ALICANTE

Le casting bat son plein pour le film qui va retracer l'épopée de J. Kerviel. Il reste quelques places « une nana sexy de 20 ans », « un homme d'affaire asiatique », « la silhouette d'un directeur financier de 50 ans », « des traders de 22 à 35 ans »... La bigoudène et le bipolaire de Pont L'Abbé sont déjà pris. Lieu de tournage sur La Défense entre le 8 juillet et fin août. Ca promet !

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT